

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 25 septembre 2023 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 22 Votants : 31

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 19 septembre 2023 s'est réuni le Lundi 25 septembre 2023 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoint, FIGUES Fatima, BOURBON Jean-Claude, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, MARTIN Dominique, GUILBAUD Valérie, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, DUBOURG Jean-Luc, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : CARUHEL Maud, FEYRIT Jean-Claude, DUBRANA Didier, BLANCHARD Stéphane, GASSER Anne-Laure, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, FEYRIT Pierre, ROQUES Loréline, FRANCIS Stéphane, HAY Florence,

Pouvoirs : de CARUHEL Maud à HOCQUELET Joël, Maire, de FEYRIT Jean-Claude à SORIN Christian, de DUBRANA Didier à CILLIERES Charles, de BLANCHARD Stéphane à NOSMAS Karen, de FIGUEIRA Muriel à CHASTAING Séverine, de FEYRIT Pierre à BORDERIE Sophie, ROQUES Loréline à CARDOIT Patrick, de FRANCIS Stéphane à PERALI Valérie, de HAY Florence à CALZAVARA Martine.

H.39

Manifestation « OCTOBRE ROSE » - Création de tarif

Madame GUILBAUD rappelle au Conseil Municipal qu' « Octobre rose » est une campagne nationale de communication qui existe en France depuis 1994.

Les objectifs de cette campagne sont : sensibiliser au dépistage du cancer du sein et récolter des fonds pour la recherche.

La commune de Marmande et de nombreuses associations sportives et culturelles marmandaises s'associent toujours à ce mouvement d'utilité publique.

Cette année, la ville va se parer de rose tout le mois. Des parapluies seront suspendus aux entrées de la cité.

Les arbres de la plaine de la Filhole vont revêtir des écharpes tricotées par des bénévoles, c'est l'opération intitulée « le tricotons rose ».

Divers évènements vont être organisés durant tout le mois d'octobre :

- Le dimanche 1^{er} octobre une marche rose sera organisée avec en parallèle un salon sport / santé avec divers ateliers
- Le vendredi 13 octobre aura lieu un concert Reggae/ Rap
- Le samedi 28 octobre, une plantation de lauriers roses est prévue à la Filhole
- De nombreuses conférences sur le sport santé auront lieu durant tout le mois.

La commune de Marmande envisage de vendre des goodies (bracelets).

De plus, une participation à l'entrée du concert du 13 octobre sera demandée.

Madame GUILBAUD présente les tarifs proposés en précisant que l'intégralité des bénéfices seront reversés sous forme de subvention à la ligue de lutte contre le cancer.

- Vente de bracelets : 2€
- Entrée concert Reggae / Rap : 4€
- Consommation sans alcool : 2€

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Décide** de lancer les manifestations d'Octobre rose le dimanche 1^{er} octobre 2023 et organiser une marche rose, un concert reggae/pop et divers événements tout au long du mois d'octobre
- Décide** de créer les tarifs suivants :
-bracelets : 2€
-Entrée concert Reggae/ Rap : 4€
-Consommation sans alcool : 2€
- Précise** que la commune de Marmande procédera à l'encaissement des ventes par l'intermédiaire de la régie de recette municipale « les Marmandises »
- Décide** de reverser l'intégralité des bénéfices à la ligue contre le cancer du Lot et Garonne
- Autorise** M. le MAIRE à son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Votants : 31 - Abstention : 00 - Exprimés : 31 - Contre : 00 - Pour : 31 -
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 25 septembre 2023

Le secrétaire de séance
Charles CILLIERES

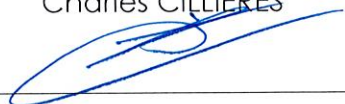


Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 05/10/2023
et de sa transmission au contrôle de légalité le 05/10/2023

Le Secrétaire de séance
Charles CILLIERES



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

